

# PLUi Jura Nord

Forum PADD

---



29/01/2018



## PERSONNES PRESENTES

Elus présents :

- Gérome FASSET, président de la Communauté de communes et maire de Louvatange
- Michel ECARNOT, Maire de Brans
- Jean-Louis ESPUCHE, Maire de Dammartin Marpain
- Grégoire DURANT, Maire de Dampierre
- Mr SIGNORI, Conseiller municipal d'Étrepigny
- Jean-Luc HUDRY, Maire d'Evans
- Christian GIROD, Maire de Fraisans
- Pierre ROUX, Maire de Gendrey
- Philippe GIMBERT, Maire de La Barre
- Jean-Pierre VOUAUX, Maire de La Bretenière
- Monique VUILLEMIN, Maire de Montmirey-le-Château
- Christophe MIGNOT, Maire de Montmirey-la-Ville
- Christine LECOMTE, Maire de Mutigny
- Marc BARBIER, Maire d'Offlanges
- Richard Christian, Maire d'Orchamps
- Jérôme CORLET, Conseiller municipal d'Orchamps
- Michel GANET, Maire de Pagney
- Michel GREMAUX, Maire de Plumont
- Stéphane MONTRELAY, Maire de Rans
- Nathalie RUDE, Maire de Romain
- Philippe SMAGGHE, Maire de Salans
- Michel BENESSIANO, Maire de Sermange
- Claude TERON, Maire de Serre-les-Moulières
- Mr. CRETIN, Conseiller municipal de Thervay
- Mr. THABACD, Conseiller municipal d'Offlanges
- Yves COINCENOT, Conseiller municipal de Salans
- Ludivine GERARDIN, Conseillère municipale d'Offlanges
- Michel GAGLIARDI, Conseiller municipal de Pagney
- Nathalie HENGY, Conseillère municipale de Fraisans

Elus excusés :

- Laurent CHENU, Maire d'Étrepigny
- Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES, Maire de Thervay

Services de l'intercommunalité :

- Bruno TSCHANTRE, chargé de développement
- Delphine BARBERET, responsable administrative et juridique

Partenaires :

CITADIA :

- Julien Bodrero

EVEN CONSEIL :

- Julia Dolhem

AIRE PUBLIQUE :

- Léonore Barthélémy

## RAPPEL DU DEROULE DU FORUM PADD

Le forum PADD est un séminaire de travail à destination des élus communaux. Il présente les grands axes du projet de territoire et son articulation avec le futur PLUi. A partir des axes et des sous axes du projet de territoire, les élus sont invités à travailler sur les actions socles de leur PADD.

L'armature territoriale du PLUi a été présentée pour la première fois aux élus.

## ATELIER DE TRAVAIL – STRUCTURE DU PADD

### Préambule

L'atelier de travail s'est déroulé à la manière d'un world-café : sur trois tables différentes, les élus ont contribué à tour de rôle à l'élaboration du PADD en détaillant les trois axes thématiques suivants :

- Axe 1 : Un territoire accueillant et de proximité
- Axe 2 : Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces
- Axe 3 : Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités

A l'issue de l'atelier, une restitution a été faite pour exposer le fruit du travail collectif et faire part des principaux éléments de débats.

### 1- AXE 1 : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET DE PROXIMITE

Dans cet axe, les élus mettent en avant le « vivre ensemble » au sein du territoire avec des valeurs fortes comme : la mixité (sociale, intergénérationnelle, ...), la solidarité et lien social. Ils affirment également la volonté politique de faire de Jura-Nord un territoire (résidentiel et économique) attractif, qui porte l'ambition de faciliter l'installation de nouveaux habitants et d'entreprises tout en prônant une proximité d'équipements, de services et de commerces.

#### 1/ Adapter l'offre de logement aux besoins des populations existantes et des nouveaux arrivants

##### A/ Permettre aux habitants de réaliser leurs trajectoires résidentielles au sein du territoire

- Diversifier l'offre en logements pour la rééquilibrer en direction des petits logements plus adaptés à la demande et à la taille des ménages actuelles du territoire ;
- Faciliter la production de logements locatifs sociaux en lien avec le schéma départemental ;

- Assurer une production de logements adaptée aux besoins des personnes âgées, défavorisées et à mobilité réduite (logement de plain-pied, résidence intergénérationnelle, « maisons d'adoption », ...);
- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées par la création de structures d'hébergements (MARPA, ...) ou d'aides à l'adaptation des logements;

#### **B/ Agir en faveur d'une offre en logements de qualité**

- Favoriser la réhabilitation énergétique des logements pour réduire le risque de précarité énergétique des ménages;
- Permettre aux propriétaires bailleurs de réhabiliter leurs logements vacants pour qu'ils répondent aux besoins des ménages;

### **2/ Renforcer l'offre de services et d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouvelles populations**

#### **A/ Renforcer le lien social pour lutter contre l'isolement**

- Développer le lien social et renforcer les liens intergénérationnels;
- Renforcer les services et l'accueil à destination des personnes âgées en mutualisant les moyens et les actions existants;
- Favoriser le lien habitants / associations;

#### **B/ Equiper le territoire**

- Renforcer l'offre petite enfance avec un schéma intercommunal d'accueil;
- Valoriser l'offre en équipements scolaires et en centres de loisirs pour répondre aux besoins des habitants;
- Renforcer l'offre en équipements sportifs (piscine, salle couverte, ...) et de loisirs sur le territoire en ayant une réflexion avec les territoires voisins;
- Veiller à la localisation et à l'accessibilité des futurs équipements pour qu'ils bénéficient au plus grand nombre;
- Réfléchir à l'implantation d'équipements à destination des personnes âgées.

#### **C/ Améliorer l'accès aux services publics et au monde associatif**

- Ouvrir un relai des services publics pour répondre aux besoins de proximité des habitants;
- Soutenir les associations locales en créant un forum des associations et des services publics.

#### **D/ Mener une politique de déchets durables en lien avec le SICTOM**

- Œuvrer pour réduire le volume des déchets;
- Mettre en place des actions pour augmenter le volume et la qualité du tri sélectif;
- Mener une réflexion sur l'accessibilité des déchetteries en anticipant les besoins futurs des particuliers et des entreprises;
- Créer ou soutenir les circuits de valorisation des déchets en lien avec l'économie circulaire à mettre en œuvre sur le territoire.

### **3/ Développer des emplois locaux et faciliter l'accueil de nouvelles entreprises**

#### **A/ Connecter le territoire et particulièrement les zones d'activités au très haut débit**

- Développer l'offre en très haut débit principalement dans les zones d'activités comme élément principal d'attractivité à l'accueil d'entreprises;
- Créer des espaces de « tiers lieu » mutualisés pour encourager les nouvelles pratiques de travail (télétravail, coworking, ...)

#### **B/ Renforcer les zones d'activités existantes pour conforter le tissu d'emplois locaux**

- Optimiser le foncier des zones d'activités pour les densifier ;
- Requalifier les espaces publics et végétaliser les abords pour accroître l'attractivité des zones d'activités et les intégrer au paysage ;
- Développer des espaces mutualisés au sein de ces zones d'activités pour apporter des services supplémentaires aux entreprises locales (parkings, maison de l'artisanat, crèches d'entreprise, ...)

#### **C/ Elaborer une stratégie d'accueil des nouvelles entreprises, particulièrement en lien avec l'innovation et les énergies renouvelables**

- Mettre en place une stratégie de marketing territorial pour promouvoir le territoire de Jura-Nord ;
- Faciliter l'installation des nouvelles entreprises en maintenant du foncier disponible ;
- Privilégier la réhabilitation des friches industrielles et des anciennes fermes, quand cela est possible, pour accueillir ces nouvelles entreprises ;
- Mettre en avant la connexion à l'A36 et privilégier une localisation proche de l'échangeur pour implanter une nouvelle zone d'activité.

### **4/ Promouvoir une offre commerciale de proximité liée à l'économie circulaire**

#### **A/ Développer l'économie circulaire à l'échelle du territoire Jura-Nord**

- Faire la promotion des productions agricoles locales ;
- Faciliter la commercialisation des productions agricoles locales en circuits courts (producteurs – consommateurs) soit dans des points de ventes physiques (halles, ...) soit à la ferme ;
- Permettre la création d'un projet de transformation des productions agricoles locales sur le territoire en lien avec les agriculteurs.

#### **B/ Renforcer le rôle des commerces de proximité dans la vie quotidienne des habitants**

- Soutenir et renforcer les commerces de proximité dans les pôles de vie ou pôles de vie en devenir ;
- Mettre en place ou inciter des solutions de substitutions (marchés ponctuels, commerces ambulants, ...) dans les communes ne bénéficiant plus de commerces de proximité ;
- Porter une attention particulière aux derniers commerces des communes rurales.

### **4/ Revitaliser les centre-bourgs du territoire**

#### **A/ Créer une synergie d'action pour revitaliser les centre-bourgs des communes et particulièrement ceux des pôles de vie et pôles de vie en devenir**

- L'ensemble des actions de ce PADD doivent avoir pour objectif premier de revitaliser les centre-bourgs et centre-villages ;

#### **B/ Requalifier les espaces publics et créer des lieux vie**

- Engager une réflexion autour des espaces publics des centres-villages et centres-bourgs pour les rendre accessibles à tous et créer les lieux d'échanges et de rencontres pour les habitants ;

## **2- AXE 2 : PRESERVER LA QUALITE DE VIE ET LA QUALITE DES ESPACES**

Cet axe regroupe les thématiques de la préservation des espaces naturels et agricoles, le développement de la mobilité, l'organisation de la consommation d'espace, la prise en compte des risques ainsi que la valorisation du

paysage et du patrimoine. Les élus affirment leur position et leur volonté sur ces différentes thématiques mais éprouvent une réelle difficulté à hiérarchiser leurs idées. Dans le temps imparti, ils ne réussissent pas non plus à étayer les orientations non abordées dans le projet de territoire et retenues dans le diagnostic.

En se basant sur les propos des élus et la dynamique observée lors du passage des différents groupes, la première structure de l'axe serait :

## **1/ Le développement d'une mobilité pour tous, entre les différents pôles du territoire, respectueuse de la qualité du cadre de vie**

### **A/ Maitriser les effets du développement du territoire et de l'augmentation du trafic routier, et donc les conséquences sur l'ambiance sonore et la qualité de l'air locale, dans un souci de préservation et de sécurisation**

- Empêcher la circulation des poids lourds hors desserte locale dans les centres-bourgs
- Limiter la circulation des poids lourds hors desserte locale sur les axes non adaptés et notamment dans le Massif de la Serre

### **B/ Réfléchir à un schéma global de déplacements et de moyens de locomotion**

- Optimiser le réseau de transport scolaire
- Développer le transport à la demande (TAD) et les besoins spécifiques
- Sensibiliser les usagers à l'offre ferroviaire et développer les aménagements et les solutions de transport proches des gares pour favoriser le report modal sur cette offre de mobilité
- Mettre en place une mobilité plus durable pour limiter les consommations énergétiques et les émissions de GES induites ainsi que les impacts sur la qualité de l'air
  - Favoriser le co-voiturage et l'autopartage, développer les aires de stationnement
  - Acquérir des véhicules à énergie alternative (électriques et hydrogènes) ainsi que les dispositifs liés à leur entretien et fonctionnement (bornes de recharge...)
  - Développer les mobilités actives en aménageant un réseau de pistes cyclables et piétonnes sécurisées intra et intercommunales

## **2/ Un aménagement équilibré et durable de l'espace valorisant la qualité du cadre de vie**

### **A/ Mettre en place une stratégie foncière pour une maitrise des espaces bâti et du non-bâti**

- Prioriser les constructions à l'intérieur de l'enveloppe urbaine
- Proposer des formes urbaines produisant des logements neufs moins consommateurs d'espaces
- Maintenir la qualité du cadre de vie en s'appuyant sur la mise en valeur des espaces publics et du petit patrimoine
- Préserver l'identité rurale locale dans les aménagements urbains (formes et typologies du bâti) en prenant en compte les silhouettes villageoises dans les opérations nouvelles sans imposer les mêmes contraintes que celles des secteurs sauvegardés

### **B/ Préserver et valoriser les ressources naturelles et les richesses paysagères et patrimoniales**

- Préserver et valoriser les réservoirs de biodiversité (zonages environnementaux, inventaires patrimoniaux, pelouses sèches, zones humides...)
- Préserver les espaces agricoles et naturels fonctionnels participant à la bonne perméabilité de la trame verte
- Prendre en compte la TVB dans les projets d'urbanisation
- Améliorer les échanges Nord-Sud en renforçant et restaurant les corridors écologiques permettant de réduire la fragmentation du réseau écologique

- Assurer une bonne gestion des ripisylves, berges, haies et lisières afin de maintenir leur rôle écologique en tant qu'espaces de transition clés
- Restaurer un réseau bocager fonctionnel et privilégier une agriculture extensive pour conserver ces éléments paysagers
- Aménager des vergers-parcs-arboriculture, marqueurs identitaires des villages et patrimoine génétique des espèces anciennes
- Préserver l'identité rurale locale et la qualité architecturale
- Préserver la ressource en eau, tant sur un plan quantitatif que qualitatif en renforçant la gouvernance de l'eau ainsi que la sensibilisation et l'implication de tous les acteurs (compétence GEMAPI)

### **3/ L'intégration des risques dans les choix d'aménagement pour faire de Jura Nord un territoire résilient**

#### **A/ Prendre en compte les risques dans les projets d'urbanisation**

#### **B/ Anticiper leur potentielle intensification liée aux effets du changement climatique**

#### **C/ Remobiliser les anciens sites dans une démarche de réduction de la consommation d'espace**

- Réhabiliter les anciens sites pollués
- Revaloriser les anciennes carrières par des projets d'intérêt publics (loisirs, équipement, services...)

### **3- AXE 3 : DEVELOPPER UNE IDENTITE JURA NORD APPUYEE SUR SES SPECIFICITES**

Cet axe regroupe les thématiques du tourisme, de l'énergie et du patrimoine. Les élus parviennent difficilement à se prononcer sur la priorisation des thématiques patrimoine/énergie. Il est rappelé que l'axe traite plutôt de l'identité de Jura Nord que de son attractivité économique (axe 1).

La première structure de cet axe serait la suivante :

#### **1/ La préservation et la découverte du patrimoine/S'ouvrir au développement touristique**

##### **A/ Mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins et s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et découverte**

- Développer et diversifier l'offre touristique et en restauration
- Connecter les circuits de découverte existant entre eux et avec les circulations douces (VTT, randonnée, équestres, etc...)
- Animer l'offre touristique

##### **B/ Le devenir des grands bâtiments patrimoniaux (châteaux, demeure bourgeoise, industrie du XIXe, etc.) nécessitant une remise en état ? <sup>1</sup>**

- Restauration des fontaines et du petit patrimoine lié à l'eau <sup>2</sup>
- Restauration du petit patrimoine <sup>3</sup>

#### **2/ Une agriculture redynamisée et durable**

<sup>1</sup> : Les élus évoquent ici la nécessité de choisir quelques éléments à rénover, en tenant compte des contraintes d'accès au public. Une démarche prospective semble nécessaire pour pouvoir répondre à cette question.

<sup>2</sup> Et <sup>3</sup> : Actions réalisables à court terme, à intégrer en priorité.

**A/ La promotion des pratiques agricoles extensives et renforcer le réseau bocager pour assurer les liaisons notamment dans les zones de culture ?**

**B/ Développer une stratégie d'économie circulaire pour valoriser les productions agricoles locales et permettre aux consommateurs de s'approvisionner directement et de connaître l'origine des produits achetés**

- Développer les « cantines bio » dans les écoles
- Développer les circuits courts
- Développer le commerce itinérant de produits bio (revendeur centralisant la production de plusieurs exploitants bio du territoire)

**C/ Impulser et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs et maintenir une population rurale sur le territoire**

- Protéger les sols, et favoriser l'installation d'exploitations bio, durables et/ou raisonnées

### **3/ Valoriser le positionnement de Jura Nord comme territoire à énergie positive**

**A/ Concrétiser la stratégie de positionnement du territoire autour de la croissance verte, avec les démarches TEPOS – TEPCV en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de GES ainsi qu'en augmentant la production d'énergies renouvelables**

- Poursuivre la mise en place du projet éolien sur le territoire
- Favoriser l'installation d'unités de méthanisation en lien avec les déchets de l'agriculture et développer un réseau de réutilisation du biogaz produit
  - S'assurer de la propreté de ces unités pour limiter les rejets éventuels d'azote et de métaux lourds
  - Vérifier la capacité de production de déchets du territoire afin de calibrer l'installation de ces unités à l'échelle du territoire de Jura Nord
  - Ouvrir ces unités à la valorisation des déchets verts des collectivités et des particuliers
- Le solaire et le thermique au regard des potentialités, notamment à l'échelle des bâtiments pour créer un mix énergétique<sup>4</sup>
- Exploiter la géothermie<sup>5</sup>

**B/ Développer des filières en lien avec les spécificités du territoire**

- Valoriser et conforter la filière bois locale avec le soutien de la sylviculture pour répondre aux objectifs de lutte contre le changement climatique
- Développer la filière laine en parallèle au développement des vergers

## **STRUCTURATION DU TERRITOIRE – ORGANISATION DU DEVELOPPEMENT**

La fin du forum est consacré à la réflexion sur la structuration du territoire de Jura-Nord pour encadrer le projet de développement du PLUi.

Après un rappel sur la construction de l'armature du territoire en diagnostic pour comparer les communes entre elles, le bureau d'étude propose à l'assemblée un projet de structuration du territoire correspondant à leurs ambitions. Le bureau d'étude présente également les incidences de cette armature du territoire sur la territorialisation du développement et des orientations stratégiques du PADD.

<sup>4</sup> Si les élus sont plutôt favorables à la production d'énergie solaire, ils n'ont pas émis de recommandation quantitative, ni de localisation.

<sup>5</sup> Des études sont en cours pour évaluer le potentiel sur le territoire.

Le secteur Nord-Ouest du territoire pose des interrogations. Le bureau d'études a pris le parti de ne définir aucun pôle de vie sur ce secteur en raison de la proximité immédiate de Pesme et Moissesey qui constituent des pôles de vie et qui rayonnent sur les communes Nord-Ouest de Jura-Nord. Une partie de l'assemblée pose alors la question d'équilibrer le territoire de Jura Nord en développant un pôle de vie au Nord-Ouest.

Cette question sera débattue en interne lors de la première quinzaine de février.